

## **UN CODE DE VIE POUR TOUS ! – RELÂCHE SCOLAIRE**

Nous nous engageons à fournir une programmation d'activités diversifiées. Le tout sera offert dans un cadre sécuritaire et les interventions seront fait de manière respectueuse car les animateurs sont formés.

### **Engagement des parents :**

Vous vous engagez à respecter le cadre spécifique des activités et à utiliser un langage poli et courtois lors de discussions avec notre personnel.

### **Il est également entendu que le ou les parents doivent :**

- Fournir les vêtements d'extérieurs bien identifié;
- Fournir des espadrilles et des bas en tout temps et bien identifié;
- Fournir un lunch froid ou thermos à tous les jours(pas de micro-onde sur place ni en sortie);
- Fournir maillot de bain et serviette lorsque nécessaire;
- Fournir un sac à dos assez grand pour contenir l'ensemble des effets personnels de l'enfant.
- S'assurer que l'enfant soit au camp 15 minutes avant le départ de l'autobus. Aucun voyageement autre que l'autobus ne sera effectué;
- Remplir la fiche santé sur Planitou avant le 22 février.

### **Engagement des jeunes :**

Ce dernier s'engage aussi à accepter et respecter les consignes, à utiliser un langage poli, à respecter les autres enfants, le matériel prêté et à laisser ses jouets ou objets de valeur à la maison.

Le **code de vie** fait partie intégrante des règles à connaître lors de l'inscription de votre enfant pour qu'il puisse s'amuser dans un climat sain et sécuritaire, **il est entendu que l'enfant doit :**

- Écouter et mettre en application les consignes et les règles des animateurs;
- Participer activement aux activités;
- Utiliser les bons gestes et un langage respectueux lorsqu'il s'adresse aux autres ;
- Faire attention au matériel et au site du camp;
- Ramasser ses déchets et les mettre à la poubelle ;
- Rester avec son animateur et son groupe ;
- S'habiller convenablement pour participer aux activités ;
- S'exprime calmement et chercher des solutions non violentes ;
- Être de bonne humeur et souriant.

### **Ce qui veut dire qu'il est interdit :**

- de jurer ou d'avoir un langage inapproprié ;
- de frapper les autres ou de se battre ;
- de se sauver ;
- de crier des noms ;
- de lancer des objets ;
- d'être arrogant envers les animateurs ;
- de briser du matériel ou de vandaliser le site ou les bâtiments.



## **GUIDE DES PARENTS - MESURES DISCIPLINAIRES**

Selon la nature et la gravité de l'offense, la direction se réserve le droit de ne pas respecter l'ordre des modalités d'intervention.

### 1re étape

- Avertissement verbal à l'enfant par l'animateur ou par superviseur.
- Échange avec le parent (lorsque c'est possible) ou journal quotidien de Planitou.

### 2e étape

- Formulaire comportemental émis, en collaboration avec le jeune ;
- Échange obligatoire avec le parent ;

### 3e étape

- Possibilité de suspension, à court terme, de l'enfant du camp

### OU

- Retrait définitif de l'enfant du camp